



Institut québécois de la
sécurité sur les aires de jeu

RAPPORT ANNUEL

- 2023 / 2024 -



info@iqsaj.com

www.iqsaj.com

TABLER DES MATIÈRES

<i>Notre Mission</i>	3
<i>L'équipe et le conseil d'administration</i>	4
<i>Ce qui guide l'application de la norme CSA Z614 sur les aires de jeu</i>	5
<i>Partenariat et contribution à divers projets</i>	6
<i>Soutien technique aux participants aux formations et aux responsables des aires de jeu.</i>	7
<i>À venir</i>	8

NOTRE MISSION

Ratifiée par le Canada en 1991, la Convention relative aux droits de l'enfant reconnaît, dans l'article 31, le droit au jeu.

« Les États parties reconnaissent à l'enfant le droit de se reposer et de jouir de loisirs, de se livrer à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique ».

L'IQSAJ contribue à sa façon à ce droit au jeu en favorisant la création d'environnements de jeu sécuritaires et appropriés au développement des enfants, par la dispensation de formations, et en fournissant des services favorisant le développement d'environnements stimulants tout en étant sécuritaires.



L'IQSAJ est aussi un lieu d'expertise fine et pointue en matière d'environnements de jeu sécuritaires.

Cet institut vient confirmer la richesse d'un partenariat qui allie les milieux de la petite enfance, communautaire et municipal. Il veille à défendre en priorité l'intérêt des enfants et leur droit de jouer en toute liberté, dans des environnements sécuritaires et adaptés à leurs besoins de dépense énergétique et de prise de risque. Grâce à des publications et à la mise en place de services de consultation et de recherche, l'IQSAJ veille à promouvoir le respect de la norme nationale relative aux équipements et aires de jeu fréquentés par les enfants canadiens.





L'ÉQUIPE



Carole Leclerc
Responsables des affaires financières
450-672-8826 poste 233

Christelle Montreuil
Formatrice



France Lord
Réception, soutien administratif
450-672-8826 poste 221

Sylvie Melsbach

Directrice technique et formatrice nationale
450-672-8826 poste 224



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Claudette Pitre-Robin
Présidente
Directrice générale du RCPEM

Rémi Richard
Vice-président
Directeur de l'AQLP

Pierre Morin
Trésorier

Catherine Fernet
Secrétaire
Présidente de l'AAPQ

Sylvie Melsbach
Administratrice
Directrice technique de l'IQSAJ

CE QUI GUIDE L'APPLICATION DE LA NORME CSA Z614 SUR LES AIRES DE JEU

OFFRIR UN ENVIRONNEMENT LUDIQUE

Il faut qu'il existe des lieux et des situations pour que chacun puisse expérimenter sans courir de graves dangers.

PERMETTRE DE PRENDRE DES RISQUES POUR GRANDIR

Réussir des défis est indispensable à une enfance saine et heureuse. En général, une douleur mineure favorise l'apprentissage et peut être considérée comme acceptable.

SOUTENIR LA LIBERTÉ MOTRICE

Tout adulte doit être conscient que les enfants ont besoin d'espaces dans lesquels ils peuvent évoluer librement pour faire leurs propres expériences et devenir des personnes autonomes en prenant de l'assurance.

CRÉER DES ESPACES POUR JOUER PLEINEMENT

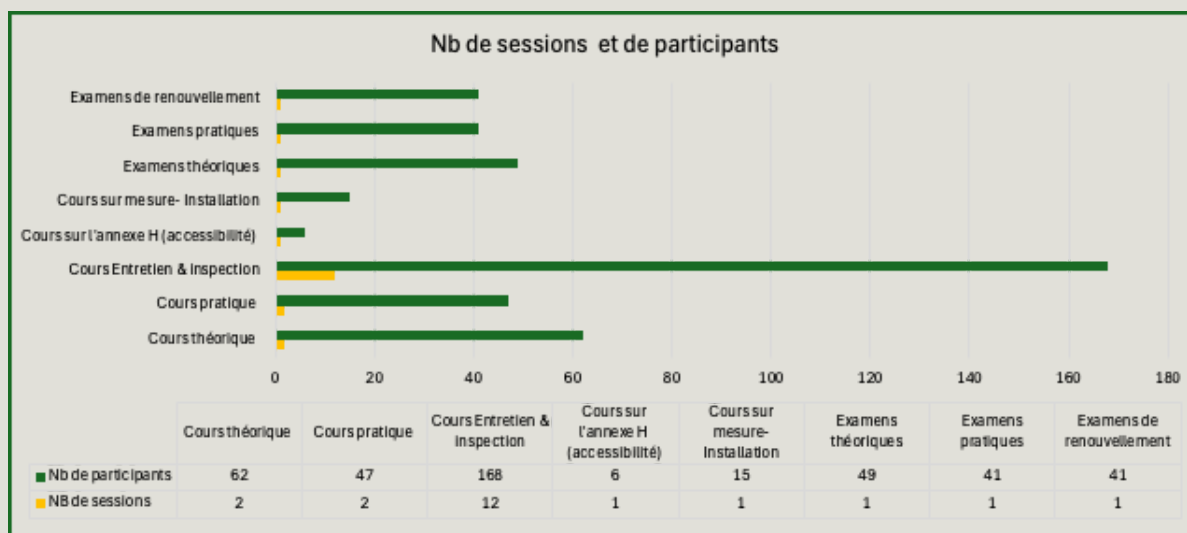
L'environnement favorisant les habitudes de vie saines doit offrir toute la sécurité nécessaire, mais pas plus, et autant d'espaces de jeu que possible.

FAVORISER LE JEU À L'EXTÉRIEUR

L'extérieur est un lieu d'éducation qui offre une richesse unique d'expériences qui ne se retrouvera jamais à l'intérieur.

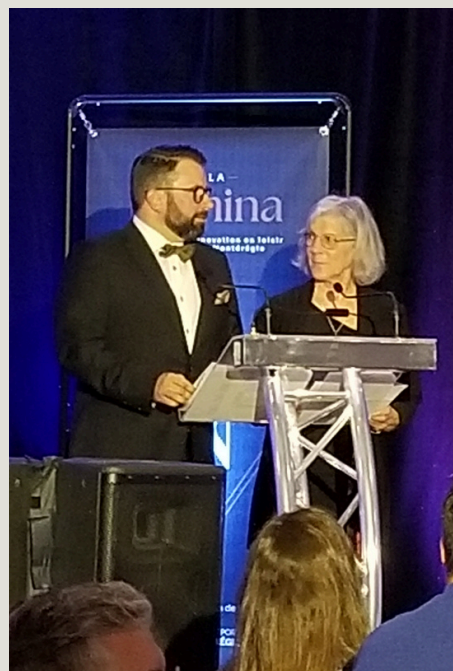
DÉVELOPPEMENT D'UNE EXPERTISE SOUTENUE PAR NOS FORMATIONS

Le programme de formation de l'IQSAJ permet aux participants de connaître parfaitement les normes de l'Association canadienne de normalisation (CSA) et de maîtriser tout ce qui est indispensable pour assurer la sécurité sur les terrains de jeu et la création d'aires de jeu bien conçues.



PARTENARIAT

- Afin de contribuer à la fabrication de mobilier et de matériel de motricité pour les espaces extérieurs des cours de poupons et trottineurs de CPE, l'IQSAJ a accordé un soutien financier à l'organisme Le boulot vers... (LBV), qui « travaille à la réinsertion durable des jeunes de 16 à 25 ans dans la société et sur le marché du travail ».
- La directrice technique a fait une courte présentation de l'institut au CA de l'AAPQ Partenaire officiel du Gala Nomina, Célébrons l'Excellence en Loisir et Sport en Montérégie.



Présentation du prix Innovation en parc et espace récréatif avec le maire de Sorel

Contribution à différents projets en tant que spécialiste ou expert.

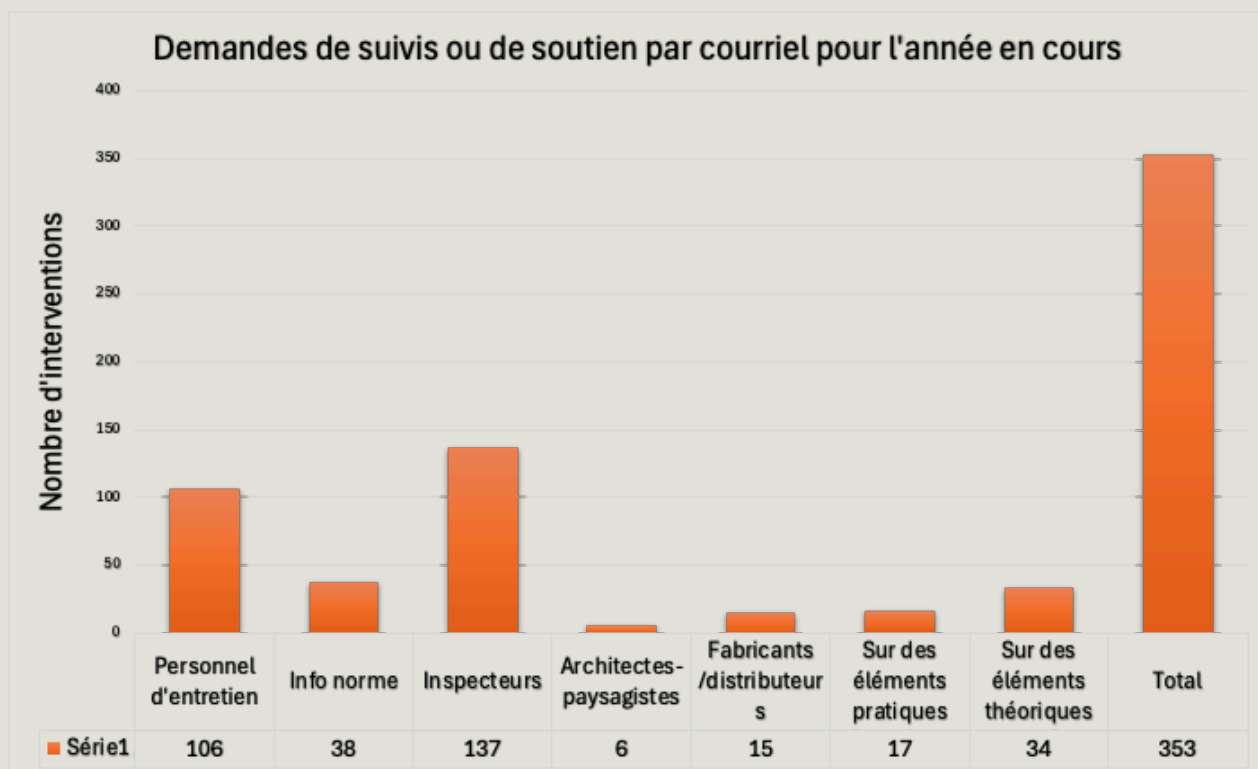
- Notre expérience, notre expertise et nos idées novatrices sont considérées comme jouant un rôle fondamental dans l'identification de pistes d'amélioration.
- Participation à la phase 2 avec le service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (SGPMRS) : FDP AU - Comme expert en développement de l'enfance dans le projet de développement d'un outil d'aide à la conception d'aires de jeux inclusives, prenant en compte les critères d'accessibilité universelle et les enjeux environnementaux et sociaux.
- Rencontres sur l'accessibilité des aires de jeu avec MF et AlterGo : AlterGo collabore avec le Ministère de la Famille (MF) afin d'améliorer l'accessibilité des services de garde dans la province, et nous considère comme un partenaire essentiel pour atteindre leur objectif.
- Participation à la révision de la norme au sein du comité technique de la CSA.
- Aide à la révision des documents du projet Espaces AQLP.
- Offre d'une journée de formation sur l'inspection des aires de jeu des services de garde éducatifs (SGEE) destinée aux inspecteurs du MF.





Soutien technique aux participants aux formations et aux responsables des aires de jeu.

L'IQSAJ offre un soutien technique pour toutes les questions concernant l'équipement des aires de jeu, les revêtements dans les zones de protection, l'installation de l'équipement et les matériaux aux fabricants, aux personnels des municipalités, aux personnels d'entretien des écoles et des services de garde.



À VENIR : Mise à jour d'un nouveau site pour l'QSAJ

